



PREVENIR LES RISQUES DE HARCELEMENT ET/OU DE VIOLENCES

HARCELEMENT MORAL ET VIOLENCES AU TRAVAIL FORMATION INITIALE

THEORIE
75%



PRATIQUE
25%

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Cette formation permet d'être informé de l'impact du harcèlement moral et des violences au travail dans l'entreprise et de mettre en place une démarche de prévention.

PUBLIC

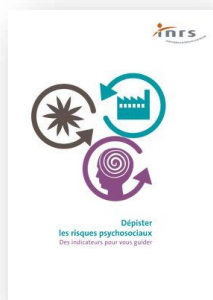
- Encadrement, Manager, RH, CHSCT.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Savoir identifier les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
- Connaître les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
- Savoir prévenir les conséquences du harcèlement moral et des violences au travail.
- Savoir agir face au harcèlement moral et aux violences au travail.

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

- ED 6012 de l'INRS



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

1 jour

EFFECTIFS

10 à 12 personnes maximum

MAINTIEN DES COMPETENCES

Aucun

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

METHODE D'EVALUATION

Evaluation formative réalisée par le formateur.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Article L4121-1 du code du travail

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans un de nos centres à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposés participatifs, étude de cas et jeu de rôle favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs salariés et expert en prévention des risques professionnels (diplômé en prévention des risques pro. Et disposant d'une expérience pro de 5 ans minimum).



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Ordinateur et vidéoprojecteur.



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 4H30

LE HARCELEMENT MORAL ET LES VIOLENCES AU TRAVAIL

- Définitions réglementaires et autre
- Points de repère
- Données statistiques
- L'enquête Sumer 2003
- Connaître les techniques et formes de harcèlement pour mieux les reconnaître

LES CONSEQUENCES

- Pour le salariés
- A court, moyen et long terme
- Pour l'établissement

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- Les dispositions générales
- Les dispositions spécifiques au harcèlement moral
- Les dispositions spécifiques au harcèlement sexuel
- Jurisprudence

REAGIR A UNE SITUATION DE VIOLENCE

- Salarié subissant des agissements hostiles
- Salarié accusé d'agissements hostiles
- Employeur et ressources humaines
- Acteurs de prévention dans l'entreprise

PREVENIR LES COMPORTEMENTS HOSTILES

- Avoir une politique de prévention globale des risques (enquêtes régulières, analyse d'indicateurs...)
- Assurer un suivi des actions entreprises en matière de prévention des violences internes, et évaluer leur efficacité
- S'appuyer sur les structures représentatives du personnel (CHSCT, délégués du personnel)
- Faire appel aux services de santé au travail
- Repérer les dysfonctionnements au niveau de l'organisation du travail
- Sensibiliser et accompagner l'encadrement



CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU PRATIQUE - 1H30

REAGIR A UNE SITUATION DE VIOLENCE

- Jeux de rôle, mise en situation

Bilan de la formation